



Paris, le 23 mars 2022

L'APAD et ARVALIS – Institut du végétal ont signé une convention de partenariat pour collaborer sur le système agricole de l'Agriculture de Conservation des Sols

L'Association Pour la promotion d'une Agriculture Durable (APAD) et ARVALIS – Institut du végétal ont signé lors du Salon International de l'Agriculture 2022 une convention de partenariat afin d'accentuer leur collaboration sur l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS).

ARVALIS – Institut du végétal collaborera désormais avec l'APAD en mettant à disposition des **méthodologies et des expertises** spécifiques, répondant aux **besoins des agriculteurs en ACS sur le terrain**, que l'APAD aura **identifié et hiérarchisé** grâce à son réseau et à son expertise ciblée sur l'ACS.

Cette convention-cadre pourra donner lieu à terme à **l'émergence de projets de recherche participative sur l'ACS pour améliorer la maîtrise technique de ce système agricole**.

La **complémentarité des deux organisations** permet d'allier le réseau des agriculteurs de l'APAD (1000 adhérents, quinze associations locales réparties dans toute la France, une diversité des modes de production) et sa connaissance de l'ACS à l'expertise et aux moyens techniques d'ARVALIS – Institut du végétal, **afin d'accompagner au mieux les agriculteurs dans le perfectionnement technique et économique de l'ACS, visant des résultats reproductibles, extrapolables et diffusables**.

Les principaux axes de la convention-cadre sont :

1. La définition de l'ACS

L'APAD et ARVALIS – Institut du végétal reconnaissent l'ACS comme un système agricole caractérisé par trois piliers concomitants : l'absence de travail du sol - semis direct -, la couverture permanente des sols, les rotations diversifiées (selon la définition de la FAO). Les cosignataires se sont engagés à éviter toute confusion autour de cette définition dans leurs travaux communs ou respectifs. La reconnaissance de ce système de production est essentielle, pour éviter des biais de communication qui sont fréquents sur le terrain lorsque sont présentés certains résultats d'essais et d'expérimentation.

2. La reconnaissance de la place centrale des agriculteurs dans l'élaboration des processus de recherche et développement

Cela se traduit concrètement par la volonté des cosignataires de s'accorder en amont des projets sur les objectifs, un plan d'action, les livrables, les moyens associés, les modalités de gouvernance et de financement, et les modalités de diffusion et de communication des données collectées et des résultats obtenus. Les données produites dans le cadre de cette coopération seront la copropriété des agriculteurs qui y ont contribué. Cela se traduit également par la diffusion aux agriculteurs, avec des outils et des canaux appropriés, des résultats des travaux communs, après en avoir collectivement validé le contenu et les modalités de diffusion.

3. La mise en commun de moyens d'ingénierie, avec un suivi régulier

Un ingénieur de chaque réseau a été identifié pour assurer la bonne coordination des travaux ainsi que pour favoriser l'émergence de connaissance et la mise en œuvre de projets communs.

Cette convention de partenariat, importante pour le développement de l'ACS en France, a été signée pour cinq ans ; les cosignataires en feront une évaluation annuelle pour réajuster les objectifs et le fonctionnement, si nécessaire.

ARVALIS – Institut du végétal est un organisme de recherche appliquée agricole, financé et géré par les producteurs, qui a pour vocation d'être, par sa capacité d'expertise scientifique, un référent technique pour les agriculteurs, les filières et les pouvoirs publics français et européens.

Pour en savoir plus : www.arvalisinstitutduvegetal.fr

L'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable est une association créée en 1998, à l'initiative d'agriculteurs pionniers. Son objectif est le développement de l'Agriculture de Conservation des Sols. Elle est composée d'un réseau de 1000 agriculteurs réunis au sein de quinze associations locales.

Pour en savoir plus : www.apad.asso.fr

Contacts techniques

Stéphane JEZEQUEL, directeur scientifique
☎ 06 72 80 65 00 - @ s.jezequel@arvalis.fr

Thierry GAIN, coordinateur technique
☎ 07 89 86 14 91 @ tgain.apad.ca@gmail.com

Contacts presse

Arnaud BRIFFOND, responsable communication
institutionnelle
☎ 07 65 16 60 26 - @ a.briffond@arvalis.fr

Sophie ROUSSEAU, responsable communication
☎ 06 77 99 94 88 - @ sophie.rousseau@apad.asso.fr